

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 33 (1928)

Artikel: Le Folklore du Haut-Erguel
Autor: Gerber, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-557339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Folklore du Haut-Erguel

par Robert Gerber, pasteur à St-Imier.

On croit généralement que les jolies fleurs du folklore sont devenues rares. Elles ne se cueilleraient plus guère qu'au pays des mélèzes, des glaciers, de la solitude et du silence.

Ce n'est pas tout à fait exact. Car, si la banalité gagne sans cesse du terrain, les usages et les croyances d'autrefois disposent, pour se défendre, d'une arme singulièrement puissante : ils sont très anciens. Ils viennent du Moyen âge, des premiers siècles de l'Eglise, et parfois même de ces époques, plus lointaines encore, où des tribus païennes pratiquaient les rites mystérieux de l'animisme sur le sol mal défriché de notre patrie.

Des plantes aux racines aussi profondes ne meurent pas facilement. Pour en retrouver les traces dans la région pourtant fort industrielle de St-Imier, il m'a suffi de consulter nos archives, mes souvenirs d'enfance, certains papiers curieux qu'on m'a prêtés, et l'excellente mémoire de quelques paroissiennes âgées et causeuses. Je condense le résultat de ces investigations en deux brefs chapitres.

I. Le parler et les usages

Le doyen Bridel, qui fut un ardent folkloriste et connaissait bien notre pays, écrivait encore, en 1789 : « Les habitants (du val de St-Imier) parlent un patois très singulier, fort différent du français, et assez ressemblant à celui de leurs voisins des montagnes de Neuchâtel. » * Cependant, en 1814 déjà, un autre voya-

* *Course de Bâle à Bienne*, Bâle 1789, page 198.

geur pouvait dire : « Cet idiome commence insensiblement à décroître dans les villes (de l'Evêché) et les villages les plus considérables de l'Erguel. »* En fait, le dialecte s'éteignit, chez nous, dans le courant du siècle dernier. Mais il a laissé des traces nombreuses et profondes.

On les relève fréquemment dans le langage journalier. Des malades se disent tout *éméyés*, ou se plaignent d'être *mâre* seuls. Nos gamins descendent, par le *Tchottet*, pêcher des *tchavos* dans les *gours* de la Suze. Et nous apprécions nous-mêmes la saveur des *atriots* ou de la *cramatche*.

De curieuses nasalisations, évidemment dues à l'influence du patois, se sont longtemps maintenues chez nous. Aujourd'hui encore, certaines personnes âgées prononcent le nom des familles Beynon, Liengme ou Monnier comme s'ils s'orthographiaient *Bain-non*, *Lien-me*, ou *Mont-nier*.

Les vieux papiers, d'ailleurs,** ont aussi conservé l'empreinte de l'antique parler indigène. On écrivait — et par conséquent on disait — *tounneaux* pour tonneaux, *toureaux* pour taureaux, *sémetière* pour cimetière. On parlait de *Sagnelégier*, des *Brûleux*, de *Pourrentruy* ou du *Beugnenet*. Certaines lettres s'escamotaient : on prononçait *mécredi* pour mercredi, *forétier* pour forestier. Les registres paroissiaux du 17^e siècle présentent la double graphie Soguel ou *Sogué*, Morel ou *Moré*, et cette chute du *l* final nous a valu le nom du village de Cormoret. A la même époque et dans les mêmes recueils, les pasteurs de St-Imier, dont la paroisse embrassait encore tout le Haut-Erguel, inscrivirent souvent de curieux prénoms féminins : *Anthoina* Blancpain, *Jaqua* Gagnebin, *Guillauma* Grisar, *Blaisa* Jaquet. Rien qu'à lire ces terminaisons évidemment patoises, on évoque de jeunes paysannes, fraîches et vigoureuses, riant de toutes leurs dents à la fontaine, tandis que les seaux s'emplissent et débordent.

Parmi les noms donnés aux prés, aux bois ou aux fermes — les lieux-dits, comme les appelle le folklore — certains sonnent lugubrement. A St-Imier, la *Malatte* atteste probablement l'existence aujourd'hui oubliée d'une maison où on enfermait les lé-

* *Description topographique et statistique de l'Evêché de Bâle*, St-Gall 1814, page 60 (attribuée à Cas. Delfils).

** St-Imier, comptes communaux et registres paroissiaux, 17^e et 18^e siècles.

preux. La *Fin des Fourches* rappelle le gibet et les exécutions où tant de malheureuses « sorcières » furent, selon les termes mêmes de la sentence ordinaire, « mises au feu toutes vives, et leur corps brûlé et réduit en cendres ». — D'autres de ces vieilles appellations sont gracieuses : *Clairmont*, la *Blanche herbe*, les *Épines fleuries*, la *Morte comunance*, le *Champ du Cerf*, la *Combe à la biche*. On croit voir, à la lisière de la forêt, des coins de fraîcheur et de silence où, dans les matinées transparentes du mois de mai, le gibier, alors nombreux, venait brouter les pousses naissantes et l'herbe pleine de rosée. Une grotte probablement appelée autrefois la *Baume à l'ours*, est bizarrement devenue le *trou du Bon malheur*. Le nom aujourd'hui si connu des *Longines* apparaît dans les comptes communaux de St-Imier en 1623, mais ne désigne alors, comme dans les autres villages de la vallée, que des champs de forme allongée. * Quant à Chasseral, il s'écrivit longtemps au féminin : *Chasseralle* (en 1527), ou même, en une graphie évidemment calquée sur la prononciation patoise, *Chaisseraille* (1448). **

Beaucoup des métairies de la montagne — la *Beynonne*, la *Perrotte*, la *Perrette*, la *Vacherie de Cerlier*, la *Juillarde*, etc., — portent depuis plusieurs siècles souvent, le nom du premier ou du plus marquant de leurs propriétaires. L'*Himelette* dut être jadis un bien de la famille Himely, de la Neuveville. La *Taillonne* eut évidemment pour maîtres les Thellung, des Biennois de souche patricienne, qu'on appelait en français les *Taillon*, *** et dont plusieurs furent châtelains d'Erguel au 17^e siècle. La *Baillive* appartenait, en 1789, à Samuel Imer, baillif de la seigneurie **** L'*Assesseeur* fut sans doute, vers le milieu du 18^e siècle, la demeure de Jean-Pierre Nicolet, « communier des montagnes de la paroisse de St-Imier et assesseeur de l'honorable justice dudit lieu. » ***** Le chemin forestier de la *Bugnette* et la grande entaille rocheuse de la *Combe Grède* tirent leur nom de deux vieilles familles aujourd'hui éteintes ou presque disparues : les Bugnet, de Sonvillier, et les Grède, bourgeois de Villeret et de Bienne.

* St-Imier, 1623 : « la fin des longignes » ; Courtelary, 1528 : « dedo (dessous) les longignes » ; 1579 : « la longine sus les creux » ; Corgémont, 1493, document allemand : « les longynen » ; Sombeval 1544 : « enson (sur) les longines ».

** Arch. Bienne, Ratsprotokolle 1527 ; et Arch. Bienne CXXVI, 11.

*** C. A. Bläsch, *Geschichte der Stadt Biel*, Biel 1855, I page 313.

**** Journal manuscrit du pasteur Th.-R. Frêne, VI page 2350.

***** Registre des baptêmes de St-Imier, 1769.

Plusieurs maisons du 17^e siècle portent une inscription gravée dans la pierre. A la cure de St-Imier, c'est du latin. Sur la façade, un long texte serré rappelle que la construction, ordonnée par l'évêque Guillaume Rinck de Baldenstein, surveillée par Jean-Henri Thellung, châtelain d'Erguel, et Josué Beynon, maire de St-Imier, fut achevée « l'an 1620 du salut des hommes et 96 de la Réformation de l'Eglise » *. Dans le vestibule, les deux premiers occupants de l'immeuble, les pasteurs Gédéon Perrot, en 1622 et Jacques Besson, en 1623, ont fait peindre des mètres imités d'Horace, où ils disent leur zèle ardent pour l'Evangile et leur loyalisme à l'égard du prince. **

Ailleurs, les inscriptions se contentent de parler la jolie langue archaïque du temps. Elles s'accompagnent presque toujours d'un millésime, et d'initiales qui sont vraisemblablement celles du premier propriétaire. A la ferme de la Coronelle, sur la montagne de Sonvillier, on lit, au-dessous d'un cadran solaire :

	LA PAIX DE DIEV SOIT EN CESTE MAISON	
	ET SVR CEVX QVI HABITENT EN ELLE.	
16	LE TOT PVISSANT EN CHASCVNE	21
	SAISON LEVR DOINT BONHEVR EN	
	FIN VIE ETERNELLE	

* Voici le texte complet de cette inscription :

ECCLESIAE BONO
JVSSV REVRN. PRINCIPIS DMNI WILHELMI D
G. BASIL. EPISCOPI EXSTRVCTA HAEC AEDES
CVRA ET STUDIO CLARISS. VIRO. IO. HENRICI
THELVNG OLIM MAIORIS BIEL. NVNC PREF.
ERGVELENS. JOSVE BEYNON MAIORIS SAN.
HIMERI ET PRAEPOSITI CVRAE PVBLIC. AE
DIFICIORVM HVIVS VALLIS ANO SAL. HVM.
MDCXX ET REFORMAT. ECCLAE XCVI.

** En voici le texte complet :

WILHELMUS PRINCEPS ISTAS QUI CONDIDIT AEDES
HIC ET IN AETERNA SEDE BEATUS ERIT.
SYMBOLUM.
SERVORUM CHRISTI TANDEM BONA CAUSA TRIUMPHAT.
OBSEQUIO CHRISTI SERVIAT ISTA DOMUS.
GEDEON PERROTUS NEOCOMENS. HARUM AEDIIUM
HABITATOR PRIMUS ANNO MCCXXII
QVAERITUR HIC PRINCEPS ISTAS CUR STRVXERIT AEDES
CAUSA FUIT PIETAS NAM PIETATE CLUIT.
SYMBCLUM.
OBSEQUIO FAC, CRISTE, TUO MENS, LINGVA, PALATUM
SERVIAT. HOC POSCO PECTORE, VOCE, METRO
IACOBUS BESSONUS NEAPOLITANUS HARUM AEDIIUM
HABITATOR SECUNDUS ANNO MDICXXIII.

La vieille tour de St-Imier montre aussi, sous les peintures pâlies de son horloge, un verset biblique aux trois-quarts effacé :

VEILLEZ CAR VOVS NE SCAVEZ A QVELLE
HEVRE DOIT VENIR VOSTRE SEIGNEVR.

A en juger par l'orthographe, ce texte est du 17^e siècle. Certaines dépenses notées aux comptes peuvent faire supposer qu'il date, comme l'horloge elle-même, de l'année 1629.

Près de Renan, la porte d'une ferme, bâtie en 1644, est surmontée de ces mots qu'on retrouve aussi à Clairmont (1646) :

PAIX SOIT ICY.

Aux Convers, plusieurs vieilles demeures s'ornent de sentences ou de souhaits :

LON A BEAV VEILLER ET GVETTER	16
SANS DIEV RIEN NE PEVT PROFITER.	61

	LE SEIGNEVR DIEV	
	EN TOVTE SAISON	
16	VEILLE BENEIR CEST	
	MAISON PAR SA GRACE	84
	1684	

DIEV MAINTIENNE
DROIT ET JVSTICE.

A Villeret, sur la porte de leur maison d'école aujourd'hui désaffectée, les petits écoliers purent longtemps lire cette exhortation :

	PENSÉ ENFANS	
	DES CE IEVNE AGE	
	A LA VIEILLESSE QVI	
16	VOVS SVIT ET VOVS	
	N'AVREZ POINT LE	97
	COVRAGE DE	
	PASSER AVCVN	
	TEMPS SANS	
	FRVICT.	

A la montagne de Sonvillier, au lieu dit *Sous les Roches*, une grande stèle allongée montre ceci :

ONA BEAV SA
MAISON BASTIR SI
LE SEIGNEVR NI ME
T LA MAIN CELA
NEST AVE BA EV
1681

Il faut un moment de réflexion pour comprendre que le sculpteur, manquant de place, s'est borné à noter par des initiales les derniers mots de sa phrase. Celle-ci n'est d'ailleurs que la première strophe du Psaume 127 :

« On a beau sa maison bastir,
« Si le Seigneur n'y met la main
« Cela n'est que ba (stir) e (n) v (ain). »

La ferme de la Juillarde, sur la montagne de l'Envers de Renan, propose au passant une autre énigme du même genre. Elle dit :

ABRAHAM PA

16

REIT IANTILE

33

Ces mots, en apparence incohérents, ne sont vraisemblablement que le nom du premier propriétaire, et il faut sans doute lire : *Abraham Perret-Gentil, 1633*. On trouve cette famille à Renan dès le début du 16^e siècle.

La plus récente inscription que j'aie relevée se lit aux Convers :

LOVEZ DIEV CAR

IL ET BENIN 1709

Dans ces vieilles demeures pittoresques, la vie était agreste et simple. Parfois, des fauves décimaient les troupeaux. Il fallait partir en chasse, et des hommes intrépides revenaient en portant sur l'épaule une peau de loup encore saignante, qu'ils allaient ensuite exhiber de maison en maison et de village en village. On les appelait des *louviers*. Quelques-uns sont nommés dans les comptes de St-Imier : Elias Meyrat (1632), Josué Glier (1635), Jehan Glier (1644), Adam Corvoysier (1644 et 61), Jonathan Frisard (1678). En 1757 encore, on accorda une petite étrenne « à ceux de Nods qui avoit tué un ours », et « pour prise d'un ours à Pery ». — Ou bien, c'était la guerre, et nos soldats, dès avant Grandson et Morat, furent de toutes les rudes batailles où flottèrent les bannières de Berne et de Bienne. — Ou survenait une autre visiteuse, plus redoutable encore. Et, dans son mince carnet de papier jaunâtre, le caissier notait ce qu'il avait versé à quelques communiers « pour avoir embaré par le vylage ceux qui estoyent infecté de la paiste » (1638).

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, le guet fit, chaque nuit, sa ronde dans les rues de St-Imier. Il chantait les heures en une mélodie à trois notes : *

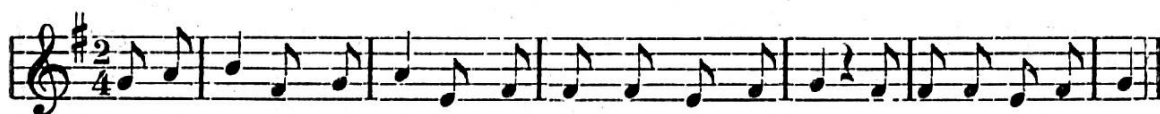
* Communiqué par M^{me} G. V., née à St-Imier en 1843, fille d'un des derniers guets de nuit.

d'entre nous ont encore entendu les voix acides et criardes. Et, les jours suivants, on voyait les paysans de la Franche-Montagne descendre dans la vallée, malgré le froid ou la neige. Portant une tiare de carton doré, tirant parfois derrière eux un âne, ils figuraient les Rois Mages, et, pour « chanter le Nouvel-an », entonnaient de vieux airs plaintifs :

« *Chrétiens, ne soyez pas chiches*

« *Des biens que vous possédez... » **

Ou encore : **



L'Al-lemagn', l'A-le-sa-ce, Et la Fran-che Com-té Ont é-té i-non-dées

Les relations de village à village étaient parfois tendues. Enfants et adolescents s'interpellaient rudement, et en vinrent même à de véritables batailles rangées. Ces antagonismes de clochers ont sans doute donné naissance à une série de distiques, curieux et probablement assez anciens, qui font une rapide revue de la vallée.

« La Cibourg — c'est le faubourg.

« A Renan — des mendiants.

« Au Neu-Moulin — des malins.

« A Sonvillier — devant chaque maison un fumier.

« A St-Imier — ils n'ont que l'orgueil et vanité.

« A Villeret — le plus beau est *pouet*.

« A Cormoret — les femmes vont sur des balais.

« A Courtelary — elles battent leurs maris.

« A Cortébert — ils lèvent le fond du verre. ***

« A Corgémont — des potirons.

« A Sombeval — tous les dimanches un bal.

« A Sonceboz — c'est la fin des phrases ». ****

* Récit de Mlle L. D., née à St-Imier en 1841.

** Souvenirs personnels.

*** L'original dit : « le c.. du verre ».

**** Communication de M. A. K., né à Sonvillier en 1857.

Au même ordre d'idées appartiennent sans doute les sobriquets donnés aux habitants de nos différents villages. Les bourgeois de Villeret étaient les corbeaux, ou, en patois, les *cros* ; ceux de St-Imier étaient les *moutons*. Au dire de savants folkloristes, ces noms d'animaux, loin de sonner mal, constitueraient une lointaine survivance des *totems*, c'est à dire des bêtes dont les clans primitifs se réclamaient, et qu'ils avaient adoptées comme emblèmes. Les surnoms patois des habitants de Sonvillier (*potets* ou sonnettes de vaches) et de Renan (*bacon* ou morceaux de lard) sont évidemment moins anciens. Quant à l'épithète dont on affubla les naturels de Tramelan, elle est si peu élégante que je n'ose décidément pas la citer ici.

II. Les superstitions.

Il suffit d'une rapide incursion dans le domaine des croyances superstitieuses pour cueillir de nouveau tout un bouquet de fleurs bizarres.

Voici d'abord quelques légendes, connues de presque chacun. On racontait — et c'est l'indice probable d'un culte païen jadis célébré là-haut — que le grand rocher solitaire de la *Brigade* tournait sur lui-même à minuit. On assurait que les ruines du château d'Erguel recélaient de riches trésors, dont la découverte ferait évidemment la joie de M. Paul Flotron et de son comité de restauration. On disait qu'une excavation, le *trou de la Philippine*, partait du manoir pour traverser la montagne en un long souterrain, et débouchait au Schlossberg, près de la Neuveville. On prétendait qu'un vaste lac recouvrit autrefois la contrée. Les pêcheurs de ces temps lointains auraient amarré leurs barques à des anneaux encore visibles au sommet des falaises de *Champ-Meusel*, près de St-Imier. Les eaux baissèrent en l'an 1002, et la pointe qui émergea la première fut précisément appelée le *Roc Mil-deux*. *

On parlait aussi de maisons hantées. St-Imier en avait trois. L'une se trouvait à *Creux-Joly*, dans une combe solitaire et mélancolique de la montagne. ** Les autres étaient l'antique demeure

* Récit de J. M., aubergiste au Roc Mil-deux (1925).

** Récit de M. P. C. (1922).

où naquit le graveur Bénédict-Alphonse Nicolet, et l'actuelle auberge du *Cerf*. * Dans les temps de communion, on y percevait des rumeurs étranges, et spécialement de sinistres bruits de chaînes.

Sur le plateau des *Pontins*, dans le voisinage de la ferme de la *Perrette*, on distinguait parfois une apparition effrayante ; aux approches de Noël et de Pâques, des chats monstrueux s'accroupissaient au bord de la route, près d'une vieille borne actuellement encore debout. Ceux qui les apercevaient étaient souvent atteints de paralysie. **

Sur le Pont, certaines personnes affirmaient avoir entrevu un cavalier-fantôme. C'était un homme, mort depuis longtemps, qui « revenait » dans son ancienne propriété. **

Au reste, tout ce qui touche à la mort s'enveloppait de mystère et d'effroi. On croyait à des « signes » annonçant les décès, — craquements avertisseurs dans les cloisons, ou coups mystérieux frappés à la porte, dans le silence de la nuit, par des mains invisibles. *

Rêver de souris, ou trouver du linge rongé par les souris, était aussi envisagé comme un présage funeste. ***

Quand quelqu'un mourait, on s'empressait de couvrir les miroirs de l'appartement ; on jetait les aliments entamés ; pendant la nuit, le défunt était veillé par des personnes qui s'offraient spontanément. * Au convoi, où les femmes suivirent jusqu'en 1863, **** les hommes portaient, épinglés à leurs hauts-de-forme, des voiles de crêpe qui leur descendaient sur les épaules. ***** En rentrant du cimetière, on servait un repas copieux. Et, comme dans le *Jean-Louis* de Bachelin, les convives s'y montrèrent parfois d'une gaieté si intempestive qu'il fallut interdire ces banquets. *

Les villages du Bas-Vallon connurent de retentissants procès de sorcellerie. Dans le Haut-Erguel, je ne saurais citer le nom d'une seule « sorcière ». Cela ne veut pas dire qu'il n'y en eût pas. En 1538, peu après l'introduction de la Réforme, la loi du pays déclare avec netteté : « Que entre le peuple de Dieu, il n'y aye ne sy doibt pas trouver nulz devins, ne eslisseurs des jours, ou ung sorcier, ou ung conjereurs ou devenours, ou ung que faict signes par enchantement, ou ung inquisitours des morts

* Récits de M^{lle} L. V., née à St-Imier en 1841.

** Récit de M^{me} F. G., élevée à la Perrette.

*** Récits divers.

**** Protocole du Consistoire de St-Imier.

***** Récit de M^{lle} L. D.

trespassees ». * En 1636, le pasteur Pierre Wisard, de St-Imier, « plusieurs dimanches, en ses prédications où il y avoit des démoniaques et gens possédés des malins esprits, osoit bien acuser et la Seigneurie, et seigneurs officiers d'icelle, qu'ils ne rendoyent leur debvoir, comme s'ils ne fesoient justice des sorcières ». ** En 1650, les ambourgs de St-Imier accordèrent un don charitable « à une pource femme qui avoit les malins esprits ». *** Neuf ans plus tard, les « Reigles touchant la discipline qui doit estre observée es Eglises de la chastellenie d'Erguel » répètent : Il est défendu entièrement de se mesler de devinemens, exorcismes, charmes ». **** Dans une affaire de maléfice, en 1707, un témoin affirme avoir rencontré des femmes suspectes « au haut de la charrière de St-Imier, en allant à la vacherie des Pointes ». ***** Et l'une des accusées, la malheureuse Barbelet ***, de Corgémont, qui mourut pendant sa détention et dont le corps fut brûlé sur la fin des Fourches, avoue que « le Desmont luy est apparus la première fois à St-Imier ». *****

On croyait, d'ailleurs, à toutes sortes d'influences occultes, dans le bien comme dans le mal. En 1512, après l'incendie du mois d'avril à la Collégiale de St-Imier, on installa dans la tour plusieurs cloches dont l'une, celle qui sonne midi, porte cette inscription : DEVM COLO, FESTA DECORO, SYDERA FRANGO, DEMONES FVGO, VIVOS APPELLO, MORTVOS PLANGO, c'est-à-dire ; « J'honore Dieu, j'embellis les fêtes, je brise le pouvoir des astres malfaisants, je mets en fuite les démons, j'appelle les vivants, je pleure les morts ». On pensait que le temps changeait facilement le vendredi, jour anniversaire du supplice du Christ. Pour semer et planter, il fallait se régler sur les signes du zodiaque et sur les phases croissantes et décroissantes de la lune. Et l'une de mes informatrices âgées se souvient avoir connu, dans son enfance, à St-Imier, une vieille que chacun redoutait ; elle tirait les cartes, et passait pour posséder le grand grimoire et jeter des sorts. *****

Mais c'est surtout dans le domaine de la médecine que chez nous comme ailleurs, la superstition se donna libre cours. Les malades qui souffrent longtemps sont mûrs pour toutes les crédulités. Je pourrais en citer des exemples récents et curieux.

* «Comunes ordonnances et constitutions» Arch. Bienne cxxix, 27.

** Arch. de l'Evêché, B 187, Herrschaft Erguel, Kirchspiel Courtelary.

*** Comptes communaux.

**** Arch. de l'Herrschaft Erguel, Insgemein Class, Sachen I, 17 Déc. 1659.

***** Arch. de l'Evêché, Criminalia Erguel.

***** Récits de Mlle L. V.

Je préfère cependant m'en tenir à un manuscrit qui m'a été aimablement prêté par le président de notre commission des Ecoles primaires, et qui s'intitule : « Recueil de Remède pour le Bestails et premierement pour les cheval, escript l'an courrant mille six cent et huictante sept 1.6.8.7. ». Le compilateur de ces recettes ne s'est pas nommé. Certains des hommes et des lieux dont il parle — Abraham Borquin, Imer Perret, Thévenin Borle, Boinod, le Valanvron, Renan — font cependant présumer qu'il habitait quelque ferme des Convers ou des montagnes voisines.

Ce vétérinaire avant la lettre recourait d'abord, cela va de soi, à des remèdes encore prescrits aujourd'hui : la camomille, le millepertuis, l'alun. Mais bientôt interviennent d'autres ingrédients étranges : du vert-de-gris, de l'orviétan, de l'encens, de grosses fourmis, des mouches à miel, des limaces rouges, de vieux souliers, du poivre pilé, de la corne de cerf râpée, des toiles d'araignée, des poux vivants, et même certaines matières que je préfère ne pas nommer.

Puis ce sont d'innombrables actes bizarres, mystérieux, et tout empreints de magie.

On s'imaginait, par exemple, que les vaches tarissaient par sortilège. Le livre dit donc : « Pour faire qu'on ne puisse tirer du laict au vache, faut abreuver toute les beste de la maison, ou bien seulement les vaches, le jour de Noël, devant soleil levant. — Item encore faut prendre un fer d'un pied droit de cheval, et le ferez chauffer tout rouge au feu, et le tremper dans une quasse de fer avec du laict de la mesme vache, et tout cela respandre dans le feu ».

On pensait aussi que les maléfices agissaient jusque sur les ustensiles de la cuisine et de la laiterie : « Quand une bourrier (beurrière) ne ce voudra pas battre à cause quelle seroit estee veue de mauvaises gens, prenez un kruche (une pièce d'un kreutzer) qui aye la croix, et le bien laver, et l'eschauffer tout rouge dans le feu, et le tremper en la bourrier ».

Les ordonnances traitent, d'ailleurs les cas les plus variés : « Pour les dartes (dartres) au bestes à corne : Prenez une crue d'espine jeune, et mesurez la beste de longueur avec ladicte crue, la faisant longue comme la beste le sera, et mettez la dicte crue d'espine seicher à la cheminée ».

« Pour quand on croit que les meschantes gens ont donné le mal à gens où à beste : Prenez 9 feuilles de provins, et du lesvains de Noël, et du pain de Noël, et les donner à manger par 3 matins a jeun a la personne ou a la beste malade ».

« Pour faire que les loups ne prennent pas les brebis : faut prendre un ail sauvage, et le liyer à la brebis qui va toujours la première au champs ou autre part, et les loups ne feront aucun tort au brebis ».

Et voici enfin les passages les plus étranges, ceux qui contiennent des « secrets ». Ce ne sont plus des remèdes ou des talismans, mais de simples formules, nues et frêles. A la force occulte de la maladie, elles opposent un autre pouvoir, invisible aussi : le pouvoir des mots sacrés et efficaces. En les prononçant avec terreur dans la pénombre d'une étable, le *meige* croyait déclancher automatiquement l'action des forces bonnes. Il contraignait Dieu à intervenir.

Pour noter ses « secrets », ou plus exactement pour dissimuler les cas auxquels ils s'appliquaient, le paysan des Convers s'est parfois servi d'une cryptographie naïve et transparente. Remplaçant les voyelles par les cinq premiers chiffres, il écrit 1 pour a, 2 pour e, 3 pour i, 4 pour o, 5 pour u. La phrase :

p45r s23gn2r l2 f25 fr43d d2 ch251l 45 r5tre b2st2s

doit donc se lire : « pour seigner (soigner) le feu froid de cheval ou autre bestes ». Les mots :

p45r s23gn2r 5n p43nd d2sp3n2 45 d2 cl45 r5 ch2v1l 2n l2 f2rr1nd
signifient : pour seigner un poind (une blessure) despine ou de clou au cheval en le ferrand ».

Souvent, ces incantations sont comme rythmées et presque rimées. Elles renferment, çà et là, des invocations à la Vierge et aux saints. Certaines doivent être répétées trois fois, ou dites « sans ce ressoufler ». Toutes se terminent par la formule trinitaire : « Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit ».

En voici quelques-unes :

Pour guérir les « vives » — les plaies — d'un cheval : « Orvant, bon mareschal, guerrit moy ce cheval, de vive et de tout maux. C'est au nom du pere, du fils et du saint-esprit »

Pour la même maladie : « Quand Dieu le pere monta au ciel, il laissa de sa force à pierres, à herbes, et à toute bonne priere, et toute maladie c'est guérie. guerrit-ce tu, cheval, de vive et de tout maux, car le pain n'a faim, le feu n'a froid, le serpent n'a point de poil. O Dieu, Guerrit ce cheval de tout maux ».

Pour soigner ce que le *meige* appelle le « feu froid » du cheval : « Feu chaud, feu froid, feu ardent, feu vollant, feu de toute chaleur, ainsi puisse tu perdre ta chaleur, comme Juda a perdu sa couleur en traissant nostre Seigneur ».

Pour soigner un cheval blessé par une épine ou un clou : « Nostre Seigneur fut poind (percé), et ce poind fut oinct de ce bon oinct qui jamais ne s'enti sou. Item faut prendre le clou, et le planter dedans la terre, et l'y laisser ».

Pour arrêter les hémorragies : « Sur le cœur de nostre Seigneur, il y a 3 fleurs, l'une de sa grâce, et l'autre de son Amour, et l'autre de sa bonne volonté, pour tout sang rester. Sang reste, sang reste, sang reste, que Dieu le commande qu'a terre puisse tu entrer, car la terre le peut mieux porter que le corps de ceste beste ».

Pour mettre les bêtes au pâturage : « Je tourne mes beste à champ, à la pasture St-German, Dieu vat devant, Dieu vat derrier, et la Vierge Marie vat au milieu, quelle ferme tout meschant moutteau de chien ou de quagne, et les préserve de toute mauvaise gens ».

Enfin une formule, dont nous connaissons déjà le début, se termine par une énumération presque inintelligible pour nous : « Quand Dieu le pere monta au ciel, laissa de sa force à pierre, à herbes et à toute bonne prière, et toute maladie c'est guerrie à ceste beste. C'est de l'Ampoule, c'est de la Rénézate, c'est de l'estoche, c'est de la meurrie, c'est du sec, c'est du mal baillé, c'est du louët, c'est du mal d'Aventure, sa restorsse ou sa guérison luy vienne au préz ou au champ, ou partout ou elle yras.

* * *

Mais il me faut m'arrêter et conclure.

Dans le Haut-Erguel comme ailleurs, le bizarre jardin du folklore fut vaste, riche, plein de fleurs aux couleurs étranges.

De tout cela, ma brève étude n'a recueilli que de modestes vestiges. Ils nous suffiront cependant, je l'espère, pour rendre malgré tout justice à notre époque de progrès, de lumière plus grande et de vie plus douce.

